

# LA BANQUE MONDIALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

## *Juillet 2005*

Par Eliah Gilfenbaum et Shannon Lawrence  
Environmental Defense  
egilfenbaum@ed.org; shlawrence@ed.org  
+1-202-387-3500

En 2001, la Banque mondiale a repris les prêts à la République Démocratique du Congo (RDC). Elle a initié une stratégie qu'elle a appelée stratégie de « réengagement rapide » qui met fin à la suspension de son assistance à ce pays qui a duré pendant toutes les années 90. Au cours de ces dernières quatre années, la Banque mondiale a commis environ 1,83 milliards de dollars américains sous forme de prêts ou de subventions en faveur de la RDC. La plus grande partie de ces opérations a été classée soit « prêts d'urgence », soit prêts d'ajustement pour les réformes politiques et l'appui au budget. Pour les premiers, les études d'impact social et environnemental ne sont pas requises dans un délai atteignant une année après que les programmes sont devenus effectifs. Pour les seconds, les politiques de sauvegarde de la Banque ne s'appliquent pas.

Selon la Banque mondiale, ses prêts contribuent à la stabilité en RDC et à l'accroissement de la capacité du gouvernement à fournir les services de base à travers tout le pays. Cependant beaucoup d'acteurs de la société civile, tant nationale qu'internationale, sont préoccupés par les risques liés à ces programmes de prêts massifs sans évaluation et par l'absence de mesures pour gérer les risques identifiés. Plus préoccupantes sont l'implication de la Banque mondiale dans les secteurs forestier et minier ainsi que la stratégie de celle-ci qui utilise les immenses ressources forestières et minérales de la RDC comme force motrice de la croissance économique. Parce que l'amélioration de la gouvernance et de la capacité du gouvernement de ce pays à gérer ses forêts est, comme le répète le Panel d' Experts constitué par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, un premier pas critique si l'on considère que l'extraction des ressources naturelles peut attiser la résurgence des conflits plutôt que des gains pour le développement.

Ce document donne des informations sur les projets du Groupe de la Banque mondiale en RDC ainsi que sur nombre de projets régionaux. Il présente également un résumé des nouvelles pertinentes de ces six derniers mois. On y trouve aussi les liens entre les documents de la Banque mondiale et les rapports récents de la société civile qui fournissent des détails de la situation sur le terrain.

### **Nouveaux développements**

#### **1. Projet de *Kingamyambo Musonoi* (Kolwezi)**

Le 12 mai 2005, la SFI (Société Financière Internationale) a approuvé un appui financier au premier projet minier dont la gestion doit être régie par le nouveau code minier congolais. *Adastra Minerals Inc.*, une compagnie minière basée au Canada, appelée *American Mineral Fields* (AMF) jusqu'en mai 2004, est le bénéficiaire de cet appui. Elle se propose de commencer la production du cuivre et de cobalt à partir de son site de Kolwezi à la fin de 2007. Cependant,

*Adastra Minerals Inc.*, qui met également en œuvre trois autres projets dans la région, a été accusée de violations des directives de l'OCDE sur les compagnies multinationales dans le rapport du Panel des Nations Unies de 2002 (sous le nom d'AMF), même si les griefs sont considérés comme « à même d'être résolus » dans le rapport du Panel des Nations Unies de décembre 2003.

La SFI sera actionnaire dans le projet de *Kingamyambo Musonoi*. A cet égard, elle investit 5.9 millions de dollars américains en vue d'obtenir 7.5% de parts équitables (*equity stake*). Selon un rapport confidentiel de son Conseil d'Administration daté du 28 avril 2005, la SFI espère que ce projet sera une référence pour les autres projets et qu'il pourra être reproduit s'il sert d'exemple pour les investissements en RDC, et dans le secteur minier en particulier<sup>1</sup>.

En 2004, *Adastra Minerals Inc.* a confié le contrat pour l'évaluation de l'impact social et environnemental (ESIA) de la phase II de son projet à SRK Consulting de l'Afrique du Sud, qui a réalisé l'audit environnemental de la phase I ainsi que l'étude exploratoire.

Selon le résumé du document d'information sur le projet (SPI), le projet sera classé Catégorie A par la SFI après la réalisation de l'étude faisabilité finale [*Definitive Feasibility Study*] qui est prévue en juin 2005. Ce classement se fera avant tout financement de la phase de développement du projet. Actuellement, la documentation sur la catégorie A ESIA est en cours de préparation. Elle devra être revue et approuvée par la SFI pour s'assurer que la phase de développement du projet est conforme à ses standards sociaux et environnementaux, cela avant tout financement et toute construction<sup>2</sup>.

Le SPI indique qu'ESIA est terminée mais la SFI surseoit sa publication au rassemblement et à l'analyse des données sur le suivi environnemental. Ainsi, le document final ne devrait être disponible qu'en novembre 2005. Cependant, il n'est pas clair si la référence "revue et approuvée" dans le SPI s'applique à tout le processus d'approbation<sup>3</sup> par lequel passe un projet de la catégorie A dans sa phase initiale ou à une partie seulement de ce processus.

*Adastra Minerals Inc.* s'est engagée à rendre publics les paiements des revenus au gouvernement mais, selon le document du Conseil daté du 2 mai 2005, « les mécanismes pour s'assurer que les taxes sont transmises à la province et aux districts sont absents ». En outre, pendant que "la SFI et la Banque mondiale travaillaient au renforcement des capacités au niveau du gouvernement central, la faiblesse des capacités aux niveaux local et régional constituaient des défis plus importants<sup>4</sup>. C'est pourquoi la SFI explore les possibilités de les relever, ce en incluant les *Trust Funds* et la fortification de la collaboration avec la Banque mondiale." Dans le rapport du Conseil d'Administration sur les investissements prévus à *Kingamyambo Musonoi Tailings SARL*, la SFI a affirmé qu'en termes de gestion, le projet Kolwezi est conforme à la réponse de la Banque à la revue des industries extractives (EIR).

---

<sup>1</sup> Rapport du Conseil d'Administration sur le projet d'investissement à Kingamyambo Musonoi Tailings SARL, 28 avril 2005.

<sup>2</sup> Résumé de l'Information sur le projet, Kolwezi, 22 mars 2005.

<sup>3</sup> C'est le Conseil d'Administration d'IFC qui approuve le projet.

<sup>4</sup> Résumé des discussions du Conseil d'Administration d'IFC.

<http://www.ifc.org/ifcext/spiwebsite1.nsf/2bc34f011b50ff6e85256a550073ff1c/64b4f359a50f877f85256fcc007a9991?OpenDocument>

## **2. *Anvil Mining*, Minerais de cuivre et d'argent de Dikulushi**

Le 8 septembre 2004, le Conseil d'Administration de MIGA a approuvé une assurance d'un montant de 10 millions de dollars américains pour couvrir les risques politiques liés à l'expansion de l'exploitation du minerai de cuivre et d'argent de Dikulushi. Le partenaire financier de ce projet est *Anvil Mining* (Australie) dans lequel *First Quantum Minerals* (Canada) détient 17.5 % des parts. Or, en octobre 2002, le rapport du Panel d'Experts des Nations Unies avait accusé *First Quantum Minerals* de violations des directives de l'OCDE sur les multinationales ; même si les griefs contre cette société sont considérés comme « pouvant être résolus » dans le rapport final de décembre 2003.

Malgré cela, MIGA a signé le contrat final avec *Anvil Mining Inc.* le 4 mai 2005 et a prévu 13.3 millions de dollars américains au titre de garanties pour les risques politiques dans le cadre de l'exploitation des minerais de cuivre et d'argent de Dikulushi. Selon le communiqué de presse d'*Anvil Mining Inc.*, la moitié de cette somme sera fournie par MIGA et l'autre moitié par *Lloyd's des Assurances Beazley et Chubb de Londres* à travers le programme « *Cooperative Underwriting* » du MIGA.

<http://www.anvil.com.au/Page/Main/documents/2005May04MIGAPoliticalRiskInsurance.pdf>

Le projet est situé à 400 km au Nord Est de Lubumbashi dans la Province de Katanga. Les constructions au niveau du minerai ont commencé en février 2002 et la production en septembre 2002. Malgré la promulgation d'un nouveau code minier en 2002, l'exploitation du minerai de Dikulushi est régie par l'ancien code minier puisque *Anvil Mining Inc.* est l'une des trois compagnies qui doit bénéficier des clauses de l'ancienne loi minière. *Anvil Mining Inc.* est exonérée des taxes pendant cinq ans (le nouveau code minier congolais prévoit 30% des taxes sur les profits). En plus, ses 90% de parts dans Dikulushi s'avèrent plus élevés que le ratio courant, à savoir 60/40 ou 75/25 entre une compagnie minière et le gouvernement congolais (Pour plus d'information, contacter : Tricia Feeney, RAID, [tricia.feeney@ntlworld.com](mailto:tricia.feeney@ntlworld.com)).

*Anvil Mining Inc.* a créé un mécanisme de partage des bénéfices dans lequel 10% des profits tirés de la mine doit être affecté à l'alimentation d'un *Trust Fund* créé pour les besoins des communautés locales. Les détails et les mécanismes de mise en œuvre de ce fonds ne sont pas encore clairs, mais *Anvil Mining Inc.* négocie actuellement avec PACT, une ONG basée aux Etats-Unis, pour que celle-ci l'administre. Parce que les clauses du contrat entre MIGA et *Anvil Mining Inc.* demandent que cette compagnie sélectionne une ONG pour administrer le *Trust Fund* dans un délai d'un an (soit jusqu'à mai 2006) après la signature du contrat. L'accord entre *Anvil Mining Inc.* et l'ONG est conditionné à un avis de non objection du MIGA.

Il est à noter que des ONG congolaises et internationales ont envoyé une lettre aux Directeurs Exécutifs du MIGA en août 2004 à la suite des discussions qu'elles ont eues avec le personnel de cet organisme. Cette lettre, antérieure à la réunion du Conseil d'Administration du MIGA sur le projet Dikulushi, a soulevé des questions et des préoccupations relatives aux connexions politiques des acteurs concernés, aux conditions de travail, aux problèmes de gouvernance, aux

gains pour le développement et aux risques liés à la sécurité (Pour plus d'information, prendre contact avec Shannon Lawrence à l'adresse ci-après [shlawrence@environmentaldefense.org](mailto:shlawrence@environmentaldefense.org) ou Tricia Feeney à l'adresse suivante : RAID [tricia.feeney@ntlworld.com](mailto:tricia.feeney@ntlworld.com)).

Le document sur Dikulushi présenté au Conseil d'Administration de MIGA conclut que "l'extraction illégale des ressources naturelles demeure la principale source des fonds pour les groupes en conflits dans les parties Est et Nord Est de la RDC"<sup>5</sup>. Cette situation a constitué l'une des préoccupations des membres de ce Conseil qui ont exprimé aussi leur "déception au regard du silence sur la revue des industries extractives (EIR) ou sur les plans du MIGA pour s'assurer que le projet Dikulushi est conforme aux recommandations relatives à la transparence ou aux droits des travailleurs l'<sup>6</sup> ».

Il est intéressant de remarquer qu'en octobre 2004, des militants ont occupé la ville minière de Kilwa et exigé qu'*Anvil Mining Inc.* évacue le personnel non essentiel et qu'elle arrête les opérations à la mine de Dikulushi, tant que les forces loyales au gouvernement de Kinshasa n'assureront pas le contrôle de la ville. Mais les porte-parole d'*Anvil Mining Inc.* affirment que la mine de Dikulushi était fermée seulement pour des raisons de sécurité, que leur compagnie n'était pas menacée et qu'elle n'était pas non plus la cible des militants<sup>7</sup>.

D'autre part, le programme *Four Corner* de la radio australienne a diffusé en juin 2005 une enquête fouillée sur cet incident. Selon des témoignages, des rebelles légèrement armés avaient entouré la ville sans combat, mais les militaires congolais avaient ratissé tous les quartiers, tuant indistinctement tous les suspects supposés apporter un appui aux assaillants. Plus de 100 personnes auraient été ainsi tuées, selon les enquêtes des Nations Unies consécutives à cet incident. Au demeurant, l'émission Four Corners a diffusé une interview de Bill Turner, le CEO d'*Anvil Mining Inc.*, qui a laissé entendre que les militaires congolais avaient utilisé des véhicules d'*Anvil Mining Inc.* et des avions au cours de l'incident d'octobre.  
<http://www.abc.net.au/4corners/content/2005/s1386467.htm>

Cependant, même après cette émission, *Anvil Mining Inc.* a continué d'affirmer qu'elle n'a commis aucune faute. Plus tard, elle a déclaré qu'elle avait été amenée à fournir *manu militari* le transport et son équipement aux militaires congolais. Suite à ces déclarations, il a été demandé à MIGA d'étudier les divergences dans les rapports qu'il a reçus d'*Anvil Mining Inc.* pour déterminer si celle-ci l'a trompé ou non dans les publications de l'information relative à son implication indirecte dans l'incident de Kilwa.

En juillet 2005, ASADHO, une organisation congolaise des droits de l'homme, a été la cible des menaces et d'intimidation. Selon cette organisation, ces actes étaient destinés à attiser les conflits ethniques et le sabotage de sa campagne pour la justice et l'*accountability* menée en relation avec l'incident de Kilwa. Sur ce point, il a été demandé également à MIGA de mener une enquête fouillée sur les relations de son client (*Anvil Mining Inc.*) avec les leaders politiques locaux et de faire une déclaration publique pour la poursuite de la justice et pour que le droit soit

---

<sup>5</sup> Rapport du Président du MIGA aux Directeurs sur les garanties proposées à *Anvil Mining NL* (Australie) et *RMB Resources* (Irlande) pour Investissements en *Anvil Mining Congo SARL (RDC)*, 8 septembre 2004, p.7.

<sup>6</sup> Résumé des discussions à la réunion du Conseil d'Administration de MIGA, 21 septembre 2004.

<sup>7</sup> AAP Information Services, 15 octobre 2004.

dit sur l'incident de Kilwa. Un mois plus tard (au début du mois d'août), le bureau du Président a annoncé que le Conseiller pour l'application des Directives (*Compliance Advisor Ombudsman-CAO*) est en train d'approfondir l'enquête sur cette question.

### **3. Projet d'urgence d'appui à l'amélioration des conditions de vie (*Emergency Living Conditions Improvement Support Project*)**

La Banque mondiale a approuvé le 26 mai 2005 une subvention de 82 millions de dollars américains de la part de l'Association pour le Développement International (IDA). Cette subvention est destinée à appuyer les « centres urbains clés dans les zones isolées ». 50% de cette subvention seront affectés aux infrastructures routières ; 15% à l'énergie et au secteur minier ; 15% à l'eau, la santé et la protection contre les inondations ; 13% à l'administration publique et au droit et 7% à l'éducation. Selon le document d'Information sur le projet de la Banque (Project Information Document: PID), cette subvention est une partie de la stratégie de la Banque mondiale pour l'intégrité du pays, la prévention des conflits et la reconstruction post-conflit des zones affectées. Grâce à elle, la Banque mondiale essaiera d'endiguer l'extension de l'instabilité après « les explosions de violence » dans l'Est de la RDC et à Kinshasa. Elle tentera également d'étendre le champ de ses activités qui sont actuellement financées par le projet d'appui à la réunification sociale et d'urgence économique (*Emergency Economic and Social Reunification Support Project : EESRSP*).

<http://web.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64027221&piPK=64027220&theSitePK=349466&menuPK=349498&Projectid=P088619>

[http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/05/10/000090341\\_20050510133029/Rendered/PDF/T7656.pdf](http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/05/10/000090341_20050510133029/Rendered/PDF/T7656.pdf)

### **4. Projet de réhabilitation des services de santé en RDC**

Approuvé le 27 mai 2005, le projet de réhabilitation des services de la santé de la RDC bénéficie d'une subvention IDA de 60 millions de dollars américains et d'une enveloppe additionnelle de 40 millions de dollars américains qui sera fournie par des bailleurs bilatéraux. Selon le document d'information du projet, l'objectif de ce prêt est de renforcer le système de santé publique à tous les niveaux, ce qui inclut le renforcement des services de santé et l'amélioration de l'accès des populations aux cliniques et aux soins.

[http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/05/04/000104615\\_20050505091943/Original/Integrated0Saf1et010Appraisal0Stage.doc](http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/05/04/000104615_20050505091943/Original/Integrated0Saf1et010Appraisal0Stage.doc)

## **Projets futurs**

### **1. Crédit de reconstruction économique III**

Ce prêt IDA de 75 millions de dollars américains assurera « le financement du budget, la balance des paiements, le maintien de la stabilité macroéconomique et le financement du programme de réforme... Il financera également les mesures d'amélioration de la gouvernance dans les secteurs clés (notamment minier et forestier) en vue d'assurer la durabilité fiscale et environnementale à long terme »<sup>8</sup>. La composante "Gouvernance minière et forestière" de ce prêt sera destinée à l'application des nouveaux codes dès lors qu'ils ont été conçus et approuvés grâce aux crédits de la Banque mondiale. Les détails sur les types de dépenses ne sont pas encore disponibles.

Le document d'information du projet (PID) était déjà disponible sur l'Internet, mais il ne l'est plus depuis le 27 juillet 2005. La décision du Conseil d'Administration de la Banque mondiale sur ce prêt sera prise en octobre 2005. Pour plus d'information, veuillez contacter Keiko Kubota, Senior Economist, World Bank à l'adresse suivante: [kkubota@worldbank.org](mailto:kkubota@worldbank.org)

[http://www.wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/06/02/000104615\\_20050606094512/Rendered/PDF/PID0DRC0ERC30concept0stage.pdf](http://www.wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/06/02/000104615_20050606094512/Rendered/PDF/PID0DRC0ERC30concept0stage.pdf)

## **2. Projet de transport multimodal**

Il est prévu de présenter ce projet au Conseil d'Administration de la Banque mondiale en octobre 2006. Son budget est estimé à 200 millions de dollars américains ; la source de financement, IDA. Conçu comme un programme-prêt flexible, ce projet cherchera à générer l'accroissement du réseau de transport à travers des partenariats public-privé (PPP), qui réduiront les coûts de transport par les réseaux ferroviaires, portuaires et aéroportuaires de 50% jusqu'en 2011 ainsi que l'amélioration du climat des investissements." La Banque mondiale espère que ces PPPs contribueront à l'amélioration des conditions pour la réglementation en matière de transport et pour des réformes institutionnelles dans ce secteur"<sup>9</sup>. Le projet de transport multimodal visera un objectif double : contribuer à l'intégrité nationale et à la réduction des coûts de transport pour le commerce régional et national.

Selon le PID, "ce projet, même s'il n'appuiera pas les activités de déforestation, facilitera néanmoins le commerce du bois, illégal compris, le long de quelques corridors du fait de l'amélioration du réseau des transports. En conséquence, l'EA sectorielle devrait inclure l'évaluation de ces problèmes, et des mesures préventives, s'il y en a, devraient être prises." La mission de pré-identification du projet (pre-appraisal mission) aura lieu en novembre 2005.

[http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/06/30/000104615\\_20050711144710/Original/PID010Finalized0version.doc](http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/06/30/000104615_20050711144710/Original/PID010Finalized0version.doc)

## **Projets régionaux**

### **1. La gestion des eaux souterraines et de la sécheresse**

---

<sup>8</sup> Document d'Information du Projet (PID), Crédit de reconstruction économique III, Concept.

<sup>9</sup> Document d'Information du projet, Concept.

Le 14 juin 2005, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé une subvention de 7.5 millions de dollars américains fournie par le GEF et l'Agence Suédoise de Coopération Internationale (SIDA). Cette subvention vise à « concevoir une approche stratégique régionale pour appuyer et améliorer la capacité des Etats membres à articuler et mettre en oeuvre des politiques de gestion de la sécheresse. » Ce projet sera mis en œuvre par la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (*Southern African Development Community: SADC*), dont la RDC est membre.

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:20540449~menuPK:34466~pagePK:34370~piPK:34424~theSitePK:4607,00.html>

## **2. L'initiative des Pays des Grands Lacs sur HIV/SIDA**

Le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé le 18 février 2005 une subvention de 20 millions de dollars américains pour financer la prévention, les soins, le traitement, les programmes pour de nombreux réfugiés, migrants et travailleurs du secteur des transports ainsi que d'autres groupes de travailleurs qui se déplacent dans les cinq pays des Grands Lacs, tous des groupes très infectés. Cette subvention met un accent particulier sur la coordination régionale et les réponses transfrontières pour combattre la maladie (HIV/SIDA). Les six pays de la région des Grands Lacs concernés et qui mettront en œuvre conjointement ce projet sont le Burundi, la RDC, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda.

<http://www->

[wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/02/24/000012009\\_20050224110057/Rendered/PDF/30267.pdf](http://www- wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/02/24/000012009_20050224110057/Rendered/PDF/30267.pdf)

## **3. Fonds Afrique EMP II**

Il est prévu de soumettre ce projet de 30 millions de dollars au Conseil d'Administration de la SFI le 8 juillet 2005. Selon le SPI, ce fonds « servira à des investissements dans des compagnies équitables et quasi équitables, ayant des bénéficiaires, qui sont tournées vers la croissance en Afrique et qui ont des débouchés raisonnables ». Les planificateurs espèrent qu'ils pourront mobiliser 300 millions de dollars américains sur un « capital équitable engagé » garanti par la Corporation des Investissements d'Outre Mer (*Overseas Private Investment Corporation : OPIC*).

Le but du fonds Afrique EMP II est de financer des entreprises africaines qui manquent des financements à long terme mais qui ont un potentiel de croissance. Les investissements se concentreront sur les infrastructures privées, le pétrole, le gaz et l'agro-business.

<http://ifcln001.worldbank.org/IFCExt/spiwebsite1.nsf/1ca07340e47a35cd85256efb00700cee/bd3be332cd5f53f48525701a00543926?OpenDocument>

<http://w01.international.gc.ca/canadexport/view.asp?id=381605&language=E>

**Nouvelles mises à jour:**

## 1. Elections reportées

Les donateurs européens ont apporté plus de 80 millions de dollars américains au titre d'aide à la RDC. Cette somme est complémentaire des 20 millions de dollars américains provenant des fonds propres de la RDC pour l'organisation et la tenue des prochaines élections dans ce pays. Celles-ci, initialement prévues en juin 2005, ont été encore reportées et le gouvernement intérimaire promet qu'elles auront lieu en mars 2006.

[http://www.news24.com/News24/Africa/News/0,,2-11-1447\\_1736030,00.html](http://www.news24.com/News24/Africa/News/0,,2-11-1447_1736030,00.html)

Jose Manuel Barroso, président de la Commission européenne, a suggéré que le 30 juin 2006 soit la date butoir pour la tenue de ces élections. Cependant, le parlement congolais a fait reculer la date des élections, initialement prévues en juin 2005, de six mois avec la possibilité de les reculer de six mois encore c'est-à-dire jusqu'en décembre. Par ailleurs, la RDC a annoncé l'enregistrement de deux millions d'électeurs en juillet dernier même si ce processus a été accompagné par des manifestations et de violents incidents.

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/4636627.stm>

## 2. Nouvelles sur les activités minières

- *Polska Miedz KGHM*, un producteur de cuivre polonais, se propose d'explorer des concessions pour construire une fabrique de concentré de *leaching* en 2006<sup>10</sup>.
- La corporation canadienne *BRC Diamond* a annoncé un joint venture avec deux compagnies congolaises pour explorer 28.000 km<sup>2</sup> de terres, ce qui l'amènera, compte tenu de ses autres projets, à contrôler 43.000 km<sup>2</sup> des régions diamantifères les plus riches de la RDC<sup>11</sup>.
- La SudAfricaine *AngloGold Ashanti* va continuer d'explorer l'or à l'Est de la RDC, malgré les accusations selon lesquelles elle appuie des milices armées en échange des concessions d'or<sup>12</sup>.
- L'australienne *Tiger Resources Ltd* a annoncé un joint venture avec un partenaire congolais, *Groupe Orgaman*, pour développer la concession de cuivre et de cobalt de Kbolela et la concession d'or, de palladium et de cuivre de Kipese<sup>13</sup>.

## 3. Nouvelles forestières

Selon la Banque mondiale, la RDC a 125 millions d'hectares de forêts tropicales humides. Plus de 35 millions des populations rurales du Bassin du Congo dépendent des forêts pour le bois énergie, les matériaux de construction, les protéines et les médicaments. Le nouveau Code forestier a été approuvé en août 2002 et la Banque mondiale de même que les groupes de la conservation internationaux mènent des projets pilotes pour faire émerger les meilleures pratiques pour le «re-zonage» des forêts congolaises. L'implication de la Banque mondiale dans le secteur forestier de la RDC a été sévèrement critiquée par un certain nombre d'organisations de la société civile tant nationale qu'internationale pour plusieurs raisons parmi lesquelles : leur

---

<sup>10</sup> EIU Business Eastern Europe, 18 avril 2005.

<sup>11</sup> Canada Newswire, 2 mars 2005.

<sup>12</sup> Associated Press, 21 juin 2005.

<sup>13</sup> RWE Australian Business News, 3 mai 2005.

manque de transparence, la faiblesse de la participation publique et le peu d'attention aux préoccupations des communautés qui dépendent des forêts. Certains laissent entendre que la Banque mondiale a trompé le public en déclarant publiquement qu'elle ne finance plus directement les industries forestières alors qu'elle le fait par un appui aux investissements et par des conseils. Des documents internes indiquent que la Banque mondiale se propose de faciliter l'amélioration du climat des investissements pour les industries forestières<sup>14</sup>. Et le gouvernement congolais, dans son document de stratégie de réduction de la pauvreté, dit clairement que la promotion des investissements privés dans le secteur forestier est un des piliers de sa stratégie pour améliorer les conditions de vie des pauvres ; il espère que ce secteur sera le moteur de la croissance économique du pays au cours des prochaines années.

<http://www.rainforestfoundationuk.org>

<http://www.wrm.org.uy/actors/WB/brokenpromises.pdf>

Depuis l'adoption du nouveau Code forestier, 143 concessions ont été invalidées. Cependant, la plupart de ces concessions ont été attribuées à nouveau aux sociétés forestières. Selon les ONG locales, sur 25 millions d'hectares déclarés invalides, 9 millions ont été ainsi concédés aux exploitants forestiers malgré un moratoire sur l'attribution de nouvelles concessions. Cette situation serait révélatrice de la faiblesse de la capacité des gouvernements central et des provinces à gérer, de manière efficace, l'application de la politique forestière. Elle est d'autant plus préoccupante que l'exploitation forestière s'étend (Pour plus d'information, veuillez contacter Lionel Diss de Rainforest Foundation pour plus d'information: lionel@rainforest.no).

#### **4. Restructuration de la Gecamines**

Selon un document confidentiel du Conseil de la Banque mondiale sur le projet de Kolwezi (p.10), la « restructuration de la Gecamines avance de façon satisfaisante ». Un consultant international est en train d'être recruté pour préparer le rapport détaillé de la stratégie générale de cette opération et on s'attend à ce que ce document soit finalisé et soumis, pour approbation, au gouvernement congolais en octobre 2005. Le plan de restructuration de la Gecamines consacrera le transfert des biens de celle-ci au secteur privé.<sup>15</sup>

La Banque mondiale a apporté son appui à la restructuration de la Gecamines, une propriété minière de l'Etat, ainsi que le « départ volontaire » de plus de 10.000 travailleurs. Un audit environnemental de la Gecamines a été réalisé en 2003. Le nouveau code minier de la RDC, conçu avec l'appui de la Banque mondiale, a été approuvé en juillet 2002.

#### **5. Privatisation du barrage d'Inga II**

La réhabilitation d'Inga II est en cours. Elle fait partie du processus général de privatisation. En mai 2005, *MagEnergy*, une branche de *MagIndustries* basée au Canada, a conclu un accord avec la Société Nationale d'Electricité (SNEL) de la RDC pour la réhabilitation d'Inga II. Selon cet accord, les opérations de contrôle d'Inga II seront assurées par *MagEnergy*. *MagIndustries* a déjà

---

<sup>14</sup> Mission de la Banque mondiale de suivi sectoriel, 1-12 July 2003.

<sup>15</sup> Rapport du Conseil d'Administration sur les investissements proposés à Kingamyambo Musonoi Tailings SARL, 28 avril 2005.

alloué les fonds initiaux à cette fin alors qu'on négocie encore le financement complet du projet avec d'autres groupes d'investisseurs et de banques. En outre, l'énergie sera garantie pour les opérations de *MagIndustries* à 200 km à l'Ouest de Pointe-Noire (République du Congo) : *MagMetals' magnesium smelter* et pour une usine d'engrais – encore en projet- qui sera gérée par *MagMinerals*. L'énergie excédentaire sera vendue à travers le réseau local et régional existant<sup>16</sup>.

Il n'est pas clair si et comment le financement sous EMRRP sera utilisé pour la réhabilitation d'Inga I et II, même si des petits contrats ont été déjà signés. Toutefois, il apparaît que l'arrangement avec *MagEnergy* a remplacé l'accord précédent que l'Etat congolais a négocié avec Siemens, une société basée en Allemagne (Pour plus d'information, veuillez contacter Terri Hathaway de International Rivers Network: [terri@irn.org](mailto:terri@irn.org))

## 6. Assassinat d'un activiste des droits de l'homme

Durant les premières heures du 31 juillet 2005, Pascal Kabungulu, le Secrétaire exécutif des « Héritiers de la Justice », une organisation des droits de l'homme, a été tué dans sa maison de Bukavu. Depuis 1991, il travaillait à l'Est de la RDC et dénonçait les violations des droits de l'homme commises tant par le gouvernement que par les rebelles. Les organisations des droits de l'homme *Amnesty International*, *Human Rights Watch* et *Front Line* demandent une enquête immédiate, avec l'appui des Forces des Nations Unies pour la Paix, soit faite sur l'assassinat de Kabungulu.

<http://www.rainforestfoundationuk.org/s-News>

## 7. Rapports publiés sur la RDC

*Human Rights Watch* (HRW) a rendu public le rapport “*Curse of Gold*” qui donne des détails sur la façon dont des orpailleurs congolais ont alimenté le conflit en RDC afin d'assurer le contrôle des zones minières clés près de la frontière avec l'Ouganda. Moins d'un mois après la publication de ce rapport, deux compagnies internationales mises en question ont entrepris de mettre en œuvre quelques recommandations de ce rapport. *Metalor Technologies*, une importante « raffinerie d'or » basée en Suisse, mettra fin à l'importation de l'or en provenance de l'Ouganda du fait des controverses sur l'origine de l'offre d'or provenant de ce pays. *AngloGold Ashanti* a promis de cesser les paiements à des groupes armés et d'apporter un appui au développement d'un organe de surveillance.

<http://hrw.org/reports/2005/drc0505/>

<http://hrw.org/update/2005/07/#congo>

*Global Witness* a publié des nouvelles sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du processus de Kimberly. “La mise en œuvre du Processus de Kimberly : 5 ans après” pour évaluer comment ce processus a travaillé en RDC en vue de prévenir le commerce illégal des diamants de conflits et de faire des recommandations pour que ce processus demeure efficace et crédible.

<http://www.pacweb.org/e/images/stories/documents/implementing%20kp-5years%20on-june%202005.pdf>

---

<sup>16</sup> African Energy, July 2005 Issue 88.

*Amnesty International* a publié son rapport “la République Démocratique du Congo : En armant l’Est”. Ce rapport fournit des informations utiles sur le commerce des armes dans la région et révèle le rôle des dealers et des transporteurs à travers le monde.

<http://web.amnesty.org/library/index/engaf620062005>

*HRW* de la RDC a publié un rapport « Des civiles attaquent le Nord Kivu » qui montre comment l’armement des civiles par les forces officielles loyales au gouverneur de la province a exacerbé les tensions et conduit à des violations des droits de l’homme pendant les combats de décembre.

<http://hrw.org/english/docs/2005/07/12/congo11314.htm>

### **Information sur les projets en cours d’exécution**

1. En juin 2002, le FMI a signé une Facilité sur la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (PRGF) d’un montant de 860 millions de dollars américains avec la RDC. Cette facilité est destinée à financer les réformes économiques et les stratégies qui sous-tendent le document de stratégie de réduction de la pauvreté (PRSP). Jusqu’en juillet 2004, 782 millions de dollars américains ont été tirés sous le PRGF. La RDC a développé un PRSP intérimaire (I-PRSP). Elle a été qualifiée pour qu’une partie de sa dette soit annulée au titre des PPTE (HIPC) en juillet 2003. En juillet 2004, une assistance additionnelle intérimaire de 1.7 millions a été approuvée en sa faveur, toujours au titre des PPTE (HIPC). Selon le site web de la Banque, toute la facilité (PRGF) se terminera en septembre 2005.

<http://www.imf.org/external/country/COD/index.htm>;

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/CONGODEMOCRATICEXTN/0,,menuPK:349480~pagePK:141132~piPK:141123~theSitePK:349466,0.html>

2. En juin 2002, le Conseil d’Administration de la Banque mondiale a approuvé un crédit de reconstruction économique (ERC) de 450 millions de dollars américains en faveur de la RDC. La plus grande partie de ce prêt a servi à payer les donateurs qui ont accordé des prêts-ponts à la RDC, c’est-à-dire des prêts pour rembourser une partie de la dette contractée par le régime de Mobutu auprès de la Banque mondiale et du FMI. Il s’agit là d’une dette considérée comme odieuse que le peuple congolais aurait dû ne pas payer. Pour plus d’information sur cette question et le rôle de l’Afrique du Sud dans la fourniture des prêts-ponts à la RDC, veuillez consulter le livre ci-après : *Bond, P. (2002), Unsustainable South Africa, London, Merlin Press and Bond, P. “The ANC’s ‘Left Turn’ and South African Subimperialism: Ideology, Geopolitics and Capital Accumulation” in Review of African Political Economy, December 2004.*

Les révisions des codes minier et forestier de la RDC ont été également couvertes par ce prêt. Il n’y a eu ni évaluation environnementale ni application de la politique de sauvegarde de la Banque mondiale dans le cadre de ce crédit parce que celui-ci a été classé comme opération d’ajustement structurel (*les politiques sociales et environnementales de la Banque mondiale ne s’appliquent aux programmes d’ajustement structurel*).

<http://web.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64027221&piPK=64027220&theSitePK=349466&menuPK=349501&Projectid=P057293>

3. En août 2002, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé un crédit de 454 millions de dollars américains pour le programme de reconstruction et de réhabilitation multisectorielle (EMRRP) en RDC. Ce programme de 1.7 milliards de dollars américains (avec l'appui d'autres donateurs) comprend des sous-composantes pour la réhabilitation des infrastructures, la reconstruction (routes, approvisionnement en eau et en électricité, services urbains, chemin de fer et transport aérien), l'agriculture, les services sociaux, le développement des communautés ainsi que le développement des stratégies sectorielles pour le moyen et le long termes. Le document d'information de base, qui donne des indications sur les types de projets qui seront financés, est disponible sur le site web des projets de la Banque mondiale.

La Banque mondiale classe l'EMRRP comme un « prêt de reconstruction d'urgence. » Par conséquent, les évaluations environnementales (EAs) ou les plans de réinstallation des populations ne sont pas requis jusqu'à un délai d'une année après que le programme est devenu effectif. L'EA, qui est disponible seulement en français, était réalisée en juin 2004 après avoir été retardée- selon la Banque- à cause des problèmes de recrutement du Bureau d'études.

<http://web.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64027221&piPK=64027220&theSitePK=349466&menuPK=349498&Projectid=P057296>

<http://www->

[wds.worldbank.org/servlet/WDS\\_IBank\\_Servlet?pcont=details&eid=000160016\\_20040929112558](http://wds.worldbank.org/servlet/WDS_IBank_Servlet?pcont=details&eid=000160016_20040929112558)

4. Le projet de compétitivité et de développement du secteur privé (PSDC), d'un montant de 120 millions de US\$, est financé par un crédit de la Banque mondiale approuvé en juillet 2003. Un des objectifs clés de ce projet est d'appuyer la restructuration de la Gecamines et la mise en oeuvre du code minier qui a été conçu sous le crédit de reconstruction économique (ERC).

<http://web.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64027221&piPK=64027220&theSitePK=349466&menuPK=349498&Projectid=P071144>

5. En juin 2003, la SFI a approuvé un prêt de 20 millions de dollars américains en faveur de Celtel Congo (une branche de *Mobile Systems International* [MSI]) pour étendre et accroître le réseau de la téléphonie mobile de la RDC. Ce prêt est le troisième investissement de la SFI dans le secteur de la télécommunication en RDC, et le second prêt en faveur de Celtel.

<http://ifcln101.worldbank.org/IFCExt/spiwebsite1.nsf/c300c5bf973dfb2b85256eef006a6d5d/6a6d24e72388086185256d170066494b?OpenDocument>

6. En septembre 2003, le Conseil de la Banque mondiale a approuvé le projet d'appui à la réunification sociale et d'urgence économique financé par un prêt IDA de 214 millions de

dollars américains. Les objectifs de ce projet étaient d'étendre les réformes aux zones occupées par les rebelles, d'effectuer le travail de réunification du pays et de contribuer à la stabilité économique.

*Le projet est classé dans la catégorie B en ce qui concerne l'évaluation environnementale. Il était mis en œuvre sous un prêt de « reconstruction d'urgence ».*

<http://web.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64027221&piPK=64027220&theSitePK=349466&menuPK=349498&Projectid=P081850>

7. La Banque mondiale a approuvé un prêt de 178.6 millions de dollars américains en novembre 2003 en faveur de *Southern Africa Power Pool* (SAPP). Ce prêt comprend la fourniture d'électricité à 12 pays africains, la RDC comprise. Il vise l'amélioration des connexions entre ces pays ainsi que l'accroissement de la capacité du barrage hydroélectrique d'Inga, qui est considérée comme une voie vers le développement d'Inga 3 et du Grand Inga.

[http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDS\\_IBank\\_Servlet?pid=P069258&ptype=advSrch&pcont=results](http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDS_IBank_Servlet?pid=P069258&ptype=advSrch&pcont=results)

8. En février 2004, une nouvelle stratégie d'appui provisoire (TSS) à la RDC a été introduite pour servir de guide des opérations de prêts dans un « pays post-conflit » pour la période 2004-2006. Cette stratégie succède au TSS de 2001, qui a initié la reprise des activités de la Banque mondiale en RDC après que celles-ci ont été suspendues pendant 10 ans environ.

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/CONGODEMOCRATICEXTN/0,,menuPK:349479~pagePK:141132~piPK:141105~theSitePK:349466,0.html>

9. En février 2004, la Banque mondiale a approuvé un crédit de reconstruction économique post-conflit de 200 millions de dollars américains en faveur de la RDC. Le but de ce crédit est de fournir au gouvernement congolais des ressources pour assurer la balance de paiements et faciliter la mise en œuvre des réformes des services publics et économiques, ainsi que le remboursement de la dette intérieure. Le crédit a été déboursé en quatre tranches : (i) une tranche immédiate de 85 millions de dollars américains suivie par (ii) 47.5 millions de dollars américains pour un “*end-of-service program*” (pour payer les arriérés des pensions des fonctionnaires retraités au titre de la part du programme Retraite du gouvernement) ; (iii) 42.5 millions de dollars américains pour appuyer le paiement de la dette intérieure du gouvernement ; (iv) 25 millions de dollars américains pour la réforme des systèmes de paiements et de comptabilité.

En novembre 2004, la tranche flottante de paiements centralisée a été rendue publique.

Comme ce crédit a été classé prêt d'ajustement structurel, aucune évaluation environnementale n'a été requise. Aucune autre mesure de politique de sauvegarde de la Banque mondiale non plus.

<http://web.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64027221&piPK=64027220&theSitePK=349466&menuPK=349498&Projectid=P082443>

10. En mars 2004, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé un projet multisectoriel HIV/SIDA de 102 millions de dollars américains. Selon le document d'information de la Banque, « ce projet sera mis en oeuvre dans toutes les 11 provinces du pays, dans les zones tant rurales qu'urbaines. Il fournira des ressources et une assistance technique nécessaires pour accroître et améliorer les services de contrôle des activités liées à HIV/SIDA ».

<http://web.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64027221&piPK=64027220&theSitePK=349466&menuPK=349498&Projectid=P082516>

11. En mai 2004, la Banque mondiale a approuvé une subvention de 6 millions de \$US en faveur de 9 pays riverains du Nil, la RDC comprise, pour le Projet régional de commerce de l'électricité qui sera planifié et géré sous les auspices de l'Initiative du Bassin du Nil (NBI). Un communiqué de presse et l'information de base sur ce projet sont disponibles sur le site web de la Banque mondiale à la page consacrée à la Tanzanie. Cependant, aucun autre document sur ce projet n'est disponible sur le site web de la Banque mondiale.

<http://www.worldbank.org/afr/nilebasin/>

Information on the NBI from International Rivers Network:

<http://www.irn.org/programs/safrica/index.asp?id=others.html>

12. En mai 2004, la Banque mondiale a approuvé un projet de réintégration et de démobilisation d'urgence de 100 millions de dollars américains. Son coût total est estimé à 200 millions de dollars américains. Ce projet a été développé dans le cadre du programme de réintégration et de démobilisation (MDRP) dans la région des Grands Lacs. Il s'agit d'une initiative de partenariat régional comprenant sept gouvernements, 40 donateurs ainsi que des agences multilatérales.

Selon le projet d'information de ce projet, “cette subvention sera complémentaire du financement fourni par le Programme de réintégration et de démobilisation multi-bailleur et multi-pays (MDRP)” d'un montant de 100 millions de dollars américains. Pour plus d'information, veuillez consulter :

<http://web.worldbank.org/external/projects/main?pagePK=104231&piPK=73230&theSitePK=40941&menuPK=228424&Projectid=P078658>

### **Liste des ressources et des rapports**

World Rainforest Movement: “Broken Promises”

<http://www.wrm.org.uy/actors/WB/brokenpromises.pdf>

World Bank: “Sustaining Forests, a Development Strategy”

[http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/07/28/000009486\\_20040728090355/Rendered/PDF/297040v.1.pdf](http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/07/28/000009486_20040728090355/Rendered/PDF/297040v.1.pdf)

Global Witness: “Implementing the Kimberly Process: 5 years on”  
<http://www.pacweb.org/e/images/stories/documents/implementing%20kp-5years%20on-june%202005.pdf>

Amnesty International: “Democratic Republic of Congo: Arming the East”  
<http://web.amnesty.org/library/index/engaf620062005>

Global Witness: “Under-Mining Peace: Tin – The Explosive Trade in Casserite in Eastern DRC.”  
<http://www.globalwitness.org/reports/show.php/en.00076.html>

Human Rights Watch: The Curse of Gold  
<http://hrw.org/reports/2005/drc0505/>

BIC: Revenue Transparency in the Extractive Industries  
[http://www.bicusa.org/bicusa/issues/Revenue\\_Transparency\\_in\\_EI.pdf](http://www.bicusa.org/bicusa/issues/Revenue_Transparency_in_EI.pdf)

Gambling with People’s Lives  
<http://www.environmentaldefense.org/article.cfm?ContentID=3005>

Report of the Panel of Experts on the Illegal Extraction of Natural Resources  
<http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/AllDocsByUNID/ab11819fbac78bf985256a3000655c44>

### **Projets de la Banque mondiale en RDC**

Il y a des liens pour tous les projets de la Banque mondiale en RDC. Le portefeuille des projets est listé à la fin, par ordre selon leur date d’approbation par le Conseil d’Administration.

<http://web.worldbank.org/external/projects/main?pagePK=217672&piPK=95916&theSitePK=40941&menuPK=223661&category=regcountries&regioncode=1&countrycode=ZR&pagenumber=1&pagesize=100&totalrecords=83&sortby=BOARDSORTDATE&sortorder=DESC>

### **Projets IFC**

[http://www.ifc.org/ifcext/spiwebsite1.nsf/SearchView?SearchView&Query=\(FIELD%20Country%20=%20"Congo,%20Democratic%20Republic%20of"\)%20AND%20\(\(NOT%20FIELD%20HideFromWeb%20=%20True\)\)&SearchOrder=4&SearchMax=200](http://www.ifc.org/ifcext/spiwebsite1.nsf/SearchView?SearchView&Query=(FIELD%20Country%20=%20)

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.